L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] MATIN, [illegible] AOUT 1853.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE & COMP.
[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] AOUT 1853.

POUR LE CONGRÈS.
DEUXIÈME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'État :
HARRY T. HAYES—de la Nouvelle-Orléans

Auditeur des Comptes Publics :
JOHN E. KING—de St-Landry.

Surintendant des Écoles Publiques :
A. M. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge.

Nous reproduisons aujourd'hui le compte rendu de la première séance du Comité Central whig à cause des erreurs qui s'y sont glissées.

Comité Central Whig de l'État.

A une assemblée du Comité Central Whig de l'État, tenue à la Nouvelle Orléans, samedi 20 août 1853, par l'autorité de la Convention whig de l'État qui s'est réunie à Bâton Rouge le 8 du courant, les personnes suivantes ont été élues officiers :

Président :—CHAS. M. WATERMAN.
—Vice-Présidens—
1er. Dist. Cong.—Le Dr F. ALPUENTE, Nlle Orléans.
2me " —DUNCAN F. KENNER, Ascension.
3me " —ALEX. BARROW, O. Bâton Rouge.
4me " —JOHN RAY, de Ouachita.
JAMES A. WATKINS, trésorier.
HENRY E. JOHNSON, secrétaire.
F. C. LAVILLE, assistant secrétaire.

Résolu que le Comité Central Whig de l'État se réunira tous les jeudis soir à 7 heures, dans la salle des délibérations, encoignure Conti et Passage de la Bourse, à partir du 1er septembre 1853.
T. W. COLLENS, président protemp.
M. C. EDWARDS, secrétaire.

L'ÉPIDÉMIE.

Encore une augmentation dans la mortalité. Le nombre des décès causés par la fièvre jaune dans les 24 heures terminées hier matin est de *deux cent cinquante quatre.* Ce chiffre est effrayant et peut se passer de commentaires. Il n'est pas probable que l'épidémie sévisse longtemps avec une pareille intensité. Le nombre des victimes sera forcément moindre car celui des personnes qui n'ont pas encore été atteintes de fléau diminue chaque jour. C'est maintenant aux autorités à empêcher que les navires [illegible] d'Europe avec des émigrans viennent donner une nouvelle pâture à la fièvre.

L'Association Howard.

Les lecteurs dont cette association est la dispensatrice et les bienfaits qu'elle accomplit chaque jour nous ont inspiré le désir de nous rendre compte de ses travaux. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur rapportant les renseignemens que nous nous sommes procurés.

Les membres actifs de l'Association—ils sont au nombre de trente—font toutes les semaines un rapport qui est enregistré par le secrétaire. Or, voici le résultat que constatent les livres :

Nombre de malades traités depuis le 16 juillet jusqu'au 20 septembre	4564
Renvoyés guéris,	2901
Morts,	723
En traitement,	1630
	4554

Sous ce titre, « en traitement » sont compris beaucoup de malades qui ont été envoyés dans les infirmeries ou les hôpitaux après avoir été soignés chez eux quelque temps. Un grand nombre se sont rétablis, mais on ne pourra en préciser le chiffre qu'en examinant les livres des infirmeries.

L'Association avait désigné au commencement de l'épidémie les médecins et les pharmaciens qui devaient l'aider dans son œuvre. Il fallu depuis en accroître le nombre pour secourir tous les malades, et à cette heure près de *trois cents* médecins sont autorisés par l'Association à visiter les pauvres auxquels celle-ci vient en aide. Trente de ces médecins n'ayant pas de voiture l'Association leur en a procuré ainsi que des chevaux.

Les infirmeries établies par le Bureau de Santé pour l'Association Howard renferment en ce moment 309 malades, ainsi divisées : infirmerie No 1, 109 ; infirmerie No 2, 111 ; infirmerie No 3, 90. Chacune de ces infirmeries a deux médecins. L'Association y a placé en outre 16 gardes-malades et domestiques qui reçoivent de trente à quarante piastres par mois.

L'asile des orphelins de la rue Havis a été ouvert à Lafayette par le Bureau de Santé ne pouvait plus contenir leurs pensionnaires, ces derniers, au nombre de 162, ont été transférés ces jours derniers dans un grand bâtiment de la rue Foucher et confiés aux soins éclairés des Dames de la Société de St Vincent de Paul. Plus de 50 de ces enfans ont été conduits à l'asile par des personnes qui ignorent le nom de leurs parens. Des familles charitables en ont adopté plusieurs. En conduisant les enfans dans un ciens asiles dans celui de la rue Foucher on s'est aperçu que quatorze étaient malades. Ils ont été transportés immédiatement dans une des infirmeries de l'Association où ils reçoivent en ce moment les soins les plus empressés. L'Association a en outre à sa charge 40 jeunes enfans auxquels il a fallu trouver des nourrices. Chacune de ces pourrices lui coûte environ $15 par mois ; les plus robustes prennent deux enfans.

Les dépenses quotidiennes de l'Association sont énormes, et malgré les offrandes qui lui viennent de toutes parts, il est douteux qu'elle puisse continuer son œuvre de bienfaisance sans contracter une forte dette. Qu'on comme donc à lui transmettre des secours. Chaque malade coûte à l'Association de 75 cents à $1 par jour pendant toute la maladie et autant pendant la semaine qui suit la convalescence. Lorsque le malade a une famille, au lieu d'être transporté dans une infirmerie, il est soigné chez lui et on ne lui laisse manquer de rien.

L'Association emploie en ce moment plus de 260 gardes malades à chacun desquels elle donne un trois piastres par jour. Le total de ses dépenses est évalué à *quinze cents piastres* par jour. Que l'épidémie dure encore un mois et demi et l'Association devra dépenser de soixante-dix à soixante-quinze mille piastres.

Les détails que nous venons de donner sont incomplets, mais ils suffiront à faire comprendre le bien qu'accomplit l'Association Howard et la nécessité de leur fournir des secours. Nous faisons encore un appel aux habitans de nos campagnes. Loin du désolant spectacle auquel nous sommes ici condamnés, loin de ces scènes lugubres qui ne parlent à tous nos sens que de la mort et de la fragilité de l'existence, qu'ils se rappellent qu'il y a ici de grandes infortunes à soulager, des misères et des souffrances que la charité seule adoucit.

NOUVELLES PAR L'AMERICA.

Les dépêches renfermées dans les journaux de Charleston nous donnent un résumé assez satisfaisant des nouvelles européennes apportées par l'*America*.

La question d'Orient touche à un dénouement. Il est [illegible] que les [illegible] événements ne [illegible] [illegible] la paix ou de la guerre [illegible] tranchée. Les moyens de la paix [illegible] que par le passé. Le [illegible] l'Europe dépend du czar. Sa [illegible] hautes puissances a été [illegible] le 19 juillet. S'il accepte les propositions qui lui sont faites, il devra retirer ses troupes des principautés et une conférence des grandes puissances sera lieu ensuite à Vienne pour préparer un traité qui protège désormais la Turquie.

Mais le czar ordonnera-t-il l'évacuation des principautés moldo-valaques ? Ne considérera-t-il pas cette mesure comme une reculade ? Peut-être, et dans ce cas, les flottes française et anglaise entreront dans les Dardanelles et se tiendront prêtes à agir au premier pas en avant que feront les Russes. Ces derniers se sont établis dans les provinces comme s'ils devaient y rester longtemps, car non seulement aucun des contrats faits pour la fourniture des vivres n'a été résilié, mais le gouvernement en a conclu d'autres. En admettant que les flottes combinées entrent dans les Dardanelles, la question sera tout aussi éloignée de sa solution, car les Russes, satisfaits de leur position dans les provinces danubiennes, y rassembleront de nouvelles forces et y attendront le printemps avant de prendre une résolution définitive à l'endroit de la Turquie. Ce statu quo ruinera l'empire ottoman plus sûrement que la guerre. Le seul moyen de changer le courant des événemens serait de prendre l'offensive et d'attaquer les Russes. Mais la France et l'Angleterre n'ont-elles pas toléré l'occupation des provinces danubiennes en laissant leurs flottes à l'ancre à Besika pendant que les Russes franchissaient audacieusement le Pruth ? Le gouvernement qui a montré le plus de décision est jusqu'à présent celui de la Turquie. A l'occupation des provinces moldo-valaques les alliés de la Turquie devaient répondre par l'envoi de leurs flottes dans les Dardanelles. La France était prête à le faire, mais l'Angleterre a reculé devant les conséquences de cet acte de guerre. Qu'en est-il résulté ? Une position fausse où l'honneur des alliés se trouve gravement compromis et qui les forcera peut-être de prendre l'offensive. Voilà où conduit le plus souvent une prudence exagérée. Si l'occupation de la Moldavie et de la Valachie avait été suivie immédiatement de l'entrée des flottes anglaise et française dans les Dardanelles, la Russie arrêtée au début de l'invasion ne serait probablement montrée de meilleure composition.

Le bruit s'est répandu que l'Autriche se proposait de demander réparation aux États-Unis pour ce qui s'est passé dans le port de Smyrne au sujet de Kosta. Que l'Autriche ait cet audace et elle verra la réponse que lui fera notre gouvernement. On ajoute que le czar a prié l'Autriche de ne pas donner suite à l'incident de Smyrne pour ne pas fournir aux États-Unis l'occasion d'intervenir dans les affaires de l'Europe.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différents cimetières de la ville dans les vingt-quatre heures se terminant lundi, 22 du courant, à 6 heures du matin.

	fièvre jaune.	autres malad.	Total
Cimet. Protestant, rue Girod,	9	2	11
Cimet. des Hébreux, (Métairie)	0	0	0
Cypress Grove No 1,	3	1	4
Cypress Grove No 2	77	3	80
Cimet. des Odd Fellows,	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cimet. Hôpital de Charité,	56	8	64
Do. de St-Patrick,	39	2	41
Cimet. Cath. No 1, 2e dist.	3	0	3
Cimet. Cath. No 2, 2e dist.	4	3	7
St-Vincent de Paul, 3e dist.	51	6	57
Do. de Lafayette, 4e dist.	21	[illegible]	29
Do. des Hébreux, de do.	5	0	5
Total,	254	29	283

Hôpital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirant dimanche 21 du courant, à minuit :

Admis	62
Guéris,	25
Morts,	37 dont 35 de fièvre jaune.

INFANTICIDE.—Le lieutenant Walsh, de la police du Troisième District, ayant appris hier qu'une femme du nom de Catherine Scott, demeurant dans la rue des Français, entre St-Claude et Marais, avait commis un infanticide, se rendit à la maison qu'elle habitait avait été désignée et trouva en effet le corps soigneusement caché dans une malle. Il paraît que Catherine était fiancée à un nommé James Thompson qui ne se trouvait pas en ville, mais qu'y était attendu incessamment. Catherine était enceinte et Thompson l'ignorait ; aussi, pour se cacher sa faute à ce dernier, conçut-elle l'horrible projet d'étrangler son enfant ; le crime fut commis, assure-t-on, peu après que la victime fut venue au monde. Mais cette horrible action ne devait pas rester dans l'ombre. La domestique Mary Fred n'ignorait pas ce qui s'était passé ; elle en informa Thompson et celui-ci raconta à son tour, aux officiers de police, ce que lui avait dit Mary.

Catherine a été immédiatement arrêtée. Thompson et la domestique ont fourni caution pour répondre de leur comparution devant le recorder Seuneuse, comme témoins, lorsque l'affaire sera appelée.

ASSAUT SUR UN OFFICIER.—Auguste Rustige a été conduit en prison pour avoir refusé de prêter main forte à l'officier de police Warfield et de l'avoir en outre assailli.

FOLIE.—Le recorder du quatrième district a fait enfermer dimanche une folle nommée Anna Maria Kiser.

FILOUX.—Henry Hall a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir, le 12 du courant, enlevé de la poche de George F. S. Hilt une somme de $46, à bord du ferry de la rue du Canal. L'interrogatoire a été renvoyé au 27 du courant.

UN MAUVAIS MARI.—John G. Majors contre lequel un mandat d'arrestation avait été lancé pour avoir battu sa femme Joséphine, s'est constitué samedi prisonnier entre les mains de la police du Quatrième District.

ENCORE LES BOUCHERS.—John Lastrade, boucher au marché de la rue des Magasins, a été arrêté à la demande du commissaire Woolfey qui l'accuse d'avoir offert de vendre de la viande de cochon pourrie.

CONDUCTEUR DE CHARRETTE.—Michael Furlong, conducteur de charrette a été arrêté samedi, pour avoir failli écraser Mme Rouché.

VOL DE MONTRE.—Le capitaine Baldwin, du deuxième District, s'est emparé, samedi soir, de Jos. Perry, dans les poches duquel on a trouvé une montre et une chaîne en or. Il est accusé de les avoir volés. La montre porte le numéro 21,090.

BRIS DE PAIX.—Margaret Hickey et David Keating ont été condamnés chacun à une amende de trois piastres ; Sterling St-Clair et Auguste Racus, à deux piastres chacun, et Chs. Matherson à cinq piastres. Ils étaient tous accusés de bris de paix.

GOUDRON.—On verra par une note du capitaine Baldwin, insérée plus loin, que l'on pourra dès aujourd'hui se procurer du goudron, pour les cours de rue ou de cour, en s'adressant au corps de garde du 2d district, situé vis-à-vis de la Place Jackson.

SECOURS.—Une dépêche télégraphique nous apprend que les offrandes reçues à New York, à Boston, à Philadelphie, à Washington et à Baltimore, pour venir en aide aux malades indigens de la Nlle. Orléans, s'élèvent à $70,000. On souscrit de toutes parts.

OFFRANDE DU PRÉSIDENT PIERCE.—Au meeting tenu le 13 de ce mois, à Washington, pour envoyer des secours à la Nouvelle-Orléans, la lettre suivante adressée par le président, des États Unis au maire de Washington a été lue par un des secrétaires :

Washington, 13 août 1853.

Monsieur,

Je suis heureux de voir dans les journaux de ce matin l'appel que vous adressez aux citoyens de cette ville pour aviser, en assemblée publique, aux moyens de recueillir des secours pour les malades indigens de la Nouvelle-Orléans. Je vous envoie ci-joint un chèque de $50, que je vous prie de joindre à la somme que vous aurez pu recueillir dans le but et dessus.

Votre ami et serviteur,
FRANK PIERCE.

A l'honorable John W. Maury, Maire de Washington.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1853.

Aux Éditeurs de l'*Abeille* de la Nlle Orléans.

Messieurs.—Veuillez annoncer au public que l'on pourra se procurer du goudron demain matin au corps-de-garde situé en face de la Place Jackson.

Votre obéissant serviteur,
Capitaine BALDWIN.

NEW-YORK.—L'excessive chaleur qui règne à New York cause une mortalité extraordinaire. Le *Herald* publie une liste de 90 personnes qui ont succombé le 13 de ce mois à l'extrême élévation de la température. Trente-huit personnes ont également succombé le même jour à Brooklyn et trois à Williamsburg, ce qui fait pour les trois villes qui, comme on le sait, sont réunies, un total de *cent trente un décès*. Un autre journal publie une liste de *deux cent vingt décès* causés par l'excessive chaleur dans le court espace de trente six heures. La plupart des victimes étaient des ouvriers obligés de travailler au soleil. Plus de cent chevaux ont également péri en un seul jour.

Le conseil de ville de Charleston a voté une somme de deux mille piastres pour venir en aide aux malades indigens de la Nlle-Orléans. Des listes de souscription ont en outre été ouvertes dans les bureaux de plusieurs journaux.

MOBILE.—Le dernier bulletin du Bureau de Santé de Mobile constate 9 décès dont 4 causés par la fièvre jaune.

SINISTRE.—La barque *N. Boeyn*, partie de Boston pour la Nouvelle-Orléans, a sombré en mer le 3 de ce mois par le 33e degré de latitude et le 69e de longitude. Le capitaine et l'équipage ont été recueillis par l'*Ocean Bird*, venant de Curaçoa, qui les a conduits à Philadelphie.

BOSTON.—Il résulte du tableau préparé cette année par les assesseurs de Boston, que les immeubles dans cette ville représentent une valeur de $118,261,000 et les propriétés mobilières une valeur de $86,851,400, ce qui fait au total de $205,429,400.

M. John Taliaferro, membre du Congrès depuis quarante ans, est mort dernièrement.

Des lettres de Porto-Bello, du 26 juillet, confirment les nouvelles qui nous étaient parvenues du tremblement de terre de Cumana. Presque toute la ville a été détruite et 356 personnes ont péri.

SIR JOHN FRANKLIN.

Voyages au pôle Arctique.

On lit dans le *Putnam's Monthly Magazine* :

« Depuis longtemps la recherche de l'expédition de sir John Franklin a occupé le monde entier. Les Anglais et les Américains ne se lassent pas d'envoyer des bâtimens dans les mers polaires. Il est peu probable que l'on [illegible] jamais le fameux passage tant cherché, [illegible] existerait-il, pourrait on jamais comp[illegible] route sûre au moins de la mobilité [illegible]

[illegible] découverte de l'Amérique du Nord [illegible] navigateurs [illegible] rêve de tous [illegible] Cortereal, [illegible] et n'en sont jamais revenus. Un demi-siècle plus tard, sir Hugh Willoughby, en cherchant le passage, a péri avec tout son équipage. Quelques années plus tard, des pêcheurs russes et esquimaux trouvèrent son corps et le récit de son voyage attaché à sa ceinture. Trente [illegible] par Humphrey Gilbert, et en 1610 Hudson, périrent au milieu des glaces. Il est bien à craindre que les noms de Franklin, de Fitz James et de Crozier ne viennent s'ajouter à cette lugubre liste.

« Après Baffin, Frobisher et Hudson, les expéditions arctiques furent négligées pendant quelque temps. En 1741, le Russe Behring découvrit le détroit auquel il donna son nom ; en 1771, Hearne, employé par la Compagnie de la baie d'Hudson, vit le premier la mer libre autour du pôle. En 1773, le capitaine Phipps s'avança au peu vers le nord avec le *Seahorse* et la *Carcasse*. Alors arriva les grandes guerres où brilla le fameux Nelson, qui, tout jeune, avait suivi le capitaine Phipps dans les mers polaires. Pendant quarante ans après la signature de la paix, le capitaine John Ross et de brillantes campagnes dans le nord, et les expéditions se succédèrent sans interruption jusqu'à celle de sir John Franklin, que l'on n'a pu retrouver malgré tous les efforts qui ont été tentés.

« En 1818, le capitaine Ross partit avec l'*Isabella* et l'*Alexandre* pour les mers polaires, accompagné par le neveu sir James Ross, W. E. Parry et d'Edward Belcher, qui tous suivirent les traces de leur brave commandant. Ross passa le détroit de Davis, entra dans la baie de Baffin, et arriva enfin à Lancaster, d'où il revint en Angleterre, après avoir découvert une chaîne de montagnes qu'il nomma Croker Mountains, et qui bornaient le passage du côté de l'est.—La même année, le capitaine Buchan partit avec la *Dorothea* et le *Trent*, ayant pour second le lieutenant Franklin. Cette expédition rencontra des difficultés extrêmes et fut obligée de revenir presque immédiatement en Angleterre.

« En 1819, Franklin se basant sur les découvertes de Hearne, de Mackenzie, etc., résolut de chercher le passage en partant de l'embouchure de la rivière Coppermine, à l'est, près la baie d'Hudson : ses bateaux et ses traîneaux suivirent les côtes l'espace de 550 milles, mais, arrivé à un point qu'il nomma Turnagain, et n'ayant presque plus de vivres, le capitaine abandonna la mer et revint par terre au fort [illegible] de la rivière Hood. Il arriva au bout de cinquante jours. En septembre 1820, il entreprit le plus affreux de tous ses voyages, l'expédition se composait de Franklin, du docteur Richardson, de M. Hood, officier de M. Back, d'Esbars, matelots, dix Canadiens portant tous des provisions et deux Indiens. Le pays était aussi glacé et couvert de neige. Au bout de quelques jours les provisions leur manquèrent, et ils n'eurent pour toute ressource qu'une espèce de mousse appelée *tripe de roche*. Ils faisaient de temps en temps quelques rencontres, mais malgré cela la faim et la fatigue les avaient horriblement affaiblis. Franklin pouvait à peine se soutenir. M. Back, en trois heures ne dirigeant le plus vite possi[illegible]

[illegible] voyage fort [illegible] pour chasser de son [illegible] que le reste de l'équipage se trouvait [illegible] avant [illegible] [illegible] milles [illegible] Ces malheureux [illegible] [illegible] manger le cuir de leurs souliers [illegible] Canadiens périrent dans le trajet. Le docteur Richardson, Hepburn et M. Hood [illegible] [illegible] avec M. Hood. Franklin [illegible] [illegible] et Steigtreen vers le fort. Trois Canadiens périrent encore dans ce trajet. On alla au devant du docteur et ses pauvres gens ; Hepburn le fort abandonné et sans provisions. Franklin et trois hommes furent réduits à s'y nourrir ; leurs compagnons envoyés avant d'aller plus loin. Ils étaient obligés de ramasser et de dévorer des débris d'ossemens pourris de la pouquie. Deux jours après, le docteur Richardson arriva au fort ; il raconta au capitaine qu'il avait brûlé la cervelle à Michel qui avait assassiné M. Hood. Le 1er novembre, deux Canadiens moururent et ils ne purent être enterrés. Enfin, le 7, des Indiens arrivèrent avec des provisions et sauvèrent ce qui restait de ces malheureux.

« A la même époque, le lieutenant Parry était plus heureux dans son voyage. Avec l'*Hécla* et le *Griper* il arriva à Lancaster, découvrit le canal Wellington, l'île du Régent, les îles de Bathurst, de Byam, Martyne, de Melville et l'archipel de Parry. Aucun navigateur n'était allé plus loin, et rien n'a été découvert au delà. En explorant ces îles, Parry trouva des restes de huttes d'Esquimaux et des ossemens d'animaux. Il hiverna et revint en Angleterre le printemps suivant. En 1821, il hiverna avec l'*Hécla* et la *Fury* dans le canal de Fox ; puis, les deux hivers suivans, dans la péninsule de Melville. En 1823, le capitaine Clavering alla avec le capitaine Sabine au Spitzberg et à la Terre-Verte pour déterminer la configuration de la terre. En 1824, Lyon explora la péninsule de Melville et essaya d'arriver à Turnagain ; mais il fut forcé de renoncer à son entreprise.

« En 1824, Parry commença son troisième voyage et explora le détroit de Barrow.

« En 1825, Franklin descendit la rivière Mackenzie et avança 374 milles à l'ouest.

« Le quatrième voyage de Parry, en 1827, n'eut aucun résultat.

« En 1829, le capitaine John Ross entreprit un nouveau voyage. Il traversa le détroit de Barrow et arriva à l'îlot du Régent. En 1831, son neveu James Ross planta le drapeau anglais au pôle magnétique, au 70e degré 17' de latitude nord et au 96e degré 46' 45" de longitude ouest, où l'aiguille était presque verticale. En avril 1832, Ross abandonna son bâtiment la *Victoire*, détérioré par la glace. Après un voyage infructueux pour gagner l'île du Régent, il fut obligé de revenir sur ses pas et il hiverna pour la quatrième fois (1832-1833). En août 1833, l'équipage se mit en route et eut le bonheur de rencontrer l'*Isabelle* à Lancaster, qui les ramena en Angleterre, où la joie fut bien grande en revoyant le capitaine Ross que tout le monde avait cru perdu avec son équipage.

« En 1833, le capitaine Back partit de la baie d'Hudson et alla explorer toute la mer polaire. Il se dirigea à l'est de Turnagain et suivit les côtes dans la direction de Repulse-Bay. Il revint en 1835, et repartit en 1836 par le détroit d'Hudson, pour chercher le passage, mais inutilement. En 1838, Deace et Simpson essayèrent à leur tour. En 1842 et 1846, plusieurs tentatives furent faites sans résultats. Nous arrivons maintenant à la fameuse expédition de sir John Franklin.

« D'après tout ce qui précède, nous voyons que Parry est celui qui s'est avancé le plus, et que les autres voyages n'ont servi qu'à détailler davantage les lieux déjà connus. Nous allons donner à nos lecteurs quelques détails sur le hardi navigateur dont nous nous occupons.

« Sir John Franklin est né à Spilsby, dans le Lincolnshire, en 1786. Il entra dans la marine en 1800 avec le grade de midshipman. Il servit sur le *Polyphème* et assista au combat dans la Baltique sous le commandement de Nelson. Le jeune Franklin alla ensuite à la Nouvelle Hollande avec le capitaine Flinders et fit naufrage sur les bancs de corail en 1803. Il assista à la bataille de Trafalgar en 1805. En 1808, il fut nommé lieutenant. En 1814, il était en Amérique, et en 1818 il accompagna Buchan dans son expédition arctique, ayant sous ses ordres le *Trent*. L'année suivante il partit pour l'expédition dont nous avons parlé plus haut. En 1823, il fit une autre campagne dont les mers polaires, peu de temps après son mariage avec la fille de M. Porden, architecte de Londres. Sa femme mourut pendant ce voyage. Il nous a laissé de grands ouvrages sur cette expédition. En 1828, il épousa la fille de John Griffin, esq., et en 1829 il fut anobli par George IV, qui lui donna le titre de *knight* (chevalier). Il navigua dans la Méditerranée pendant la guerre de l'indépendance grecque, et reçut l'Ordre du Rédempteur. S'il est encore en vie, sir John a maintenant soixante sept ans.

« Franklin partit d'Angleterre le 26 mai 1845 avec l'*Erebe* et la *Terreur*, accompagné par le capitaine Fitz-James, le capitaine Crozier et 138 hommes. L'*Entreprise* rencontra dans la baie de Baffin le 26 juillet ; il fut aperçu pour la dernière fois par les glaces, le 26, par le capitaine Danner, commandant le *Prince de Galles*. Franklin avait dit au capitaine de l'*Entreprise* qu'il avait des vivres pour cinq ans, et qu'avec la chasse qu'il pourrait faire il en aurait pour sept ans.

« On commença à s'inquiéter en Angleterre, en 1847, de ne recevoir aucune nouvelle des voyageurs. Tous ceux qui connaissaient cette navigation pensèrent que Franklin, s'il avait été forcé d'abandonner ses bâtimens, aurait cherché à revenir par les pays inconnus qui séparent le point où il était de Mackenzie ou de Coppermine. Cependant on se fiait aux ordres que sir John avait reçus de l'Amirauté, qui lui enjoignaient de chercher à passer le détroit de Behring, et, s'il ne le pouvait, par le canal Wellington.

« Au printemps 1848, sir James Ross fut envoyé à Lancaster avec l'*Entreprise* et l'*Investigateur*. Il trouva le canal Wellington bouché et beaucoup de glaces dans le détroit de Barrow. Il hiverna au port Leopold. Tout l'hiver fut employé à faire des recherches. Sir James, avec le lieutenant Mackintosh, les dirigea vers la côte ouest du Sommerset nord, et le lieutenant Robinson vers l'ouest de l'îlot du Régent, au delà de Fury Beach. Avant de quitter l'hivernage, sir James laissa au port Léopold une maison et des vivres et du combustible. Il quitta Lancaster le 5 novembre 1849, et il vint faire son rapport à l'Amirauté, sans avoir rencontré le *North Star*, qui portait l'ordre de tenter le passage à travers le canal Wellington.

« Pendant l'année 1849, plusieurs expéditions furent envoyées, mais aucune n'obtint le moindre résultat.

« Le *North Star*, qui devait porter des ordres à sir James Ross, hiverna dans la baie de Baffin, et revint en Angleterre en 1850, après avoir déposé des vivres à Lancaster du côté où l'on pensait que Franklin pouvait se trouver. A cette époque pour continuer les recherches. Il serait trop long de citer tous les bâtimens qui tentèrent ce voyage. Le capitaine Ommaney apprit de quelques Esquimaux que deux bâtimens avaient fait naufrage près du cap Dudley, et que l'équipage avait été massacré vers la fin de 1846. Mais on reconnut bientôt que l'on n'avait pas bien compris le langage des Esquimaux. On trouva des traces qui prouvaient que Franklin avait passé un hiver au cap Riley et au cap Beechy. On découvrit des [illegible] et suivant la route qui avait été suivie, quelques restes de cordages et le tombeau de trois hommes de l'équipage de Franklin. Les épitaphes portaient les dates de janvier et avril 1846. Ces recherches furent excessivement pénibles, à cause du froid, car le thermomètre marquait 70 degrés au-dessous de zéro, et l'esprit et les liqueurs gelaient dans les bouteilles.

« Le capitaine Penny visita une partie du canal Wellington, et vit des ouvertures et la mer libre du côté de l'ouest ; le nord et l'est étaient complètement interceptés. Il sentit un fort courant venant de l'ouest, et il reconnut que le vent habituel était le nord-ouest. Penny a trouvé une quantité d'ossemens de toute espèce dans ces parages.

« Malheureusement, sauf quelques indices, tous ces bâtimens revinrent sans nouvelle de Franklin. L'Amérique rivalise de zèle avec l'Angleterre, et envoya une quantité de navires pour faire des recherches de leur côté.

« Quand on connut le résultat de toutes ces tentatives, on crut généralement, comme aujourd'hui, que Franklin s'était dirigé vers l'ouest du canal Wellington. Il est certain qu'il hiverna en 1845—46 aux îles Beechy. On s'étonna que Franklin n'eût pas placé en terre quelque signe de reconnaissance. Le docteur Richardson pense qu'il a préféré établir ses signaux sur des pieux élevés, qui malheureusement auront été détruits par les ours ou d'autres animaux.

« Le lieutenant Griffith avait établi un magasin de provisions sur l'île qui porte son nom ; tout fut dévoré et détruit par les ours.

« Chaque année les expéditions se succédaient [illegible]. Lady Franklin et les [illegible] Franklin [illegible] à traverser plusieurs fois et à explorer tous les endroits qui pouvaient offrir une chance de passage. Les capitaines Ommaney et Stewart désespèrent presque de revoir ces malheureux équipage, car ils ne croient pas que des Anglais puissent rester six années dans les glaces.

« Cependant le capitaine Ross y est resté quatre ans, et n'avait ni les provisions ni les ressources de Franklin. Aucun indice alarmant n'a été trouvé jusqu'à présent, et tant qu'il restera quelque espoir, les recherches continueront. »

FEUILLETON.

LES MAITRES SONNEURS,

ROMAN PAR GEORGE SAND.

Vingt-neuvième Veillée.

J'avais beau répondre, et protester et me fâchant, on était pas en train de rire que de m'écouter, et c'a été, de tout temps, une grande amusette, pour les garçons écoudaits, de médire d'une pauvre fille. On se dépêche de l'abimer, sauf à en revenir plus tard, si l'on voit qu'elle ne l'a méritait point.

Mais, au milieu de bruit des mauvaises paroles, on entendit une voix forte, que la maladie avait un peu diminuée, mais qui était encore capable de couvrir toutes celles d'un cabinet en vacarme. C'était le maître du logis, habitué, de longue date, à gouverner les orages du vin et les vacarmes de la bombance.

—Tenez vos langues, dit-il, et m'écoutez, ou, dussé-je fermer la maison pour toujours, je vous ferai sortir à l'instant même. Tâchez de vous taire sur le compte d'une fille de bien, que vous ne décriez que pour l'avoir trouvée trop sage. Et, quant aux véritables parens de l'enfant qu'il a donné lieu à tant d'histoires, dites-leur donc enfin, bien en face, le blâme que vous leur destinez, car les voilà devant vous. Oui ! dit-il en tirant contre lui la Mariton qui pleurait, tenant Charles dans ses bras, voilà la mère de mon héritier, et voilà mon fils reconnu par mon mariage avec cette brave femme. Si vous m'en demandez la date bien au juste, je vous répondrai que vous ayez à vous mêler de vos affaires ; mais pourtant, à celui qui aurait du bonsens raison pour me questionner, je pourrais montrer des actes qui prouvent que j'ai toujours reconnu l'enfant pour mien, et qu'avant sa naissance, sa mère était déjà ma légitime épouse, encore que la chose fût restée cachée.

Il se fit un grand silence d'étonnement, et Joseph, qui s'était levé aux premiers mots, resta debout comme changé en pierre. Le meunier qui vit du doute, de la peine et de la colère dans ses yeux, jugea à propos de donner quelque explication de plus. Il nous apprit que Benoît avait été empêché de rendre son mariage public par l'opposition d'un parent à succession qui lui avait prêté des fonds pour son commerce, et qui l'aurait mis la raison en [illegible] [illegible] Mariton [illegible]

« Joseph, elle avait [illegible] [illegible] de charité ou [illegible] la [illegible] de bien [illegible]. Elle avait eu la bonne [illegible] [illegible] chargé, comptant que cette autre n'en aurait aucun de mis. Elle n'avait point, puisque la malheureuse l'avait pas de tort à cette jeunesse, et quand elle l'avait eu, elle avait voulu reprendre l'enfant, mais la maladie de Benoît avait fait empêchement, et Brulette, d'ailleurs, s'y était si bien attachée, qu'elle n'avait point voulu s'en séparer.

—Oui, oui, dit vivement la Mariton, la pauvre âme qu'elle est ! Elle m'a montré son courage dans l'amitié. Vous avez assez de raison comme cela, me disait-elle, s'il faut que vous perdiez votre mari, et que peut être votre mariage soit attaqué ensuite par sa famille. Il est trop malade pour que vous puissiez souhaiter qu'il se mette dans les grands embarras qui résulteraient présent, de la déclaration de votre mariage. Ayez patience, et ne laissez point par sur souci d'affaire. Tout s'arrangera à votre souhait, si Dieu vous fait la grâce qu'il en revienne.

—Et si j'en suis revenu, ajouta Benoît, c'est par les soins et la bonne amitié de la Mariton, qui est ma femme, et par la bonté d'âme de la jeune fille en question, qui s'est exposée patiemment au blâme et à l'insulte, plutôt que de ne pousser à ma ruine en trahissant son secret. Mais voilà encore un digne ami, ajouta-t-il en montrant le carnet, un homme de tête, d'action et de franche parole, qui n'a dit des mots courageux d'école, dans le temps que j'étais élevé à Montluçon. C'est lui qui a été trouver bon vieux diable d'oncle, et qui, à la fin, pas plus tard que ce matin, l'a fait consentir à mon mariage avec ma bonne ménagère. Et quand il a eu lâché la promesse qu'il me laisserait ces fonds et mon héritage, ce lui a avoué que le prêtre y avait déjà passé, on lui a présenté le gars Charlot, qu'il a trouvé bon garçon, et bien ressemblant à l'auteur de ses jours.

Ce contentement de Benoît fit revenir la gaîté, et chacun fut frappé de cette ressemblance dont, pourtant, on ne s'était point avisé jusque-là, faute que plus que des autres.

—Par ainsi, Joseph, dit encore l'aubergiste, tu peux et tu dois aimer et considérer ta sœur, comme il [illegible] à la respecte. Je fais serment tel que c'est la plus charmante et la plus honorable chrétienne qu'il y ait auprès d'un malade, et que je n'ai jamais eu une heure d'hésitation dans ma volonté de déclarer tôt ou tard ce que je désigne aujourd'hui. Nous voilà assez bien dans nos affaires, Dieu merci ! et comme j'ai juré à elle et à Dieu que je remplacerais le père que tu as perdu, si tu veux demeurer avec nous, je t'associerai à mon commerce et te ferai faire de belles profits. Tu n'as donc pas besoin de te jeter dans le cornemusage, puisque ta mère y voit des inconvéniens pour toi et des inquiétudes pour elle. Ton idée était de lui assurer un sort. Ça ne regarde plus que moi, et mêmement je m'offre à assurer le tien. Nous écouterons tu, à la fin, et renoncera-t-il à ta damnée musique ? Ne veux-tu point demeurer en ton pays, vivre en famille, et songeras-tu d'avoir un aubergiste honnête homme pour ton beau père ?

—Vous êtes mon beau-père, cela est certain, répondit Joseph sans marquer ni joie ni tristesse, mais se tenant assez froidement sur la défensive ; vous êtes honnête homme, je le sais, et riche, je le vois : si ma mère se trouve heureuse avec vous....

—Oui, oui, Joseph ! je la plus heureuse du monde, aujourd'hui surtout ! s'écria la Mariton en l'embrassant, car j'espère que tu ne me quitteras plus.

—Vous vous trompez, ma mère, répondit Joseph. Vous n'avez plus besoin de moi, et vous êtes contente. Tant mieux. Vous êtes le seul devoir qui me rappelât en pays. Il ne m'y restait plus que celui d'aimer, puisque Brulette, il est bon pour elle que tout le monde l'estime il a d'elle bon pas bonne, n'a jamais eu pour moi que amié de mes bonnes, il sa jamais été que fait pour moi que si jamais de mes destins. A présent me voilà libre de suivre ma destinée, qui n'est pas bien aimable, mais qui m'est trop bien marquée pour que je ne la préfère point à tout l'argent du commerce et à toutes les aises de la famille. Adieu donc, ma mère ! Que Dieu récompense ceux qui vous donnent le bonheur ; moi, je n'ai plus besoin de rien, ni d'être en ce pays, ni de trouver de maîtrise octroyé par des ignorans mal intentionnés pour moi. J'ai mes idées et mon songe qui ont en chemin à toujours dans les vieilles contrées qu'ils ont pris et parfaitement ouvertes pour tous, et je vais en [illegible] qu'ils me ferai connaître sans autre puissance que celle de me faire entendre.

Comme il disait cela, la porte de l'escalier s'ouvrit et toute l'assemblée des sonneurs rentra en silence. Le père Carnat réclama l'attention, et, d'un air joyeux et décidé, qu'on donna bien tout le monde, il dit :

—François Carnat, mon fils, après examen de tes tâches et discussion de nos droits, vous avez été déclaré trop novice pour recevoir la maîtrise. On vous engage donc à étudier encore un bout de temps sans vous dégoûter, à seules fins de vous représenter plus tard au concours qui vous sera peut être plus favorable. Et vous, Joseph Picot, du bourg de Nohant, le conseil des maîtres sonneurs du pays vous fait savoir que, par vos talens, vous avez été reçu maître sonneur de première classe, sans exception d'une seule voix.

—Allons ! répondit Joseph, qui resta comme indifférent à cette belle victoire et à l'approbation qu'il fut donnée par tous les assistans ; puisque la chose a tourné ainsi, je l'accepte, encore que, n'y comptant point, je n'y tienne guère.

La hauteur de Joseph ne fut approuvée de personne, et le père Carnat se dépêcha de dire, d'un air de joie qui le trahissait beaucoup de malice déguisée :

—Il paraîtrait, Joseph, que vous souhaitez voir en tenir à l'honneur et au titre, et que votre intention n'est pas de prendre rang parmi les ménétriers du pays ?

—Je n'en sais rien encore, répondit Joseph, par bravade assurément, et pour ne pas contenter trop vite ses juges : J'y donnerai réflexion.

—Je crois, dit le jeune Carnat à son père, que toutes ces réflexions sont faites, et qu'il n'aura point courage d'user pas grand.

—Le courage ! dit vivement Joseph, et quel courage faut-il, s'il vous plaît ?

Alors, le doyen des sonneurs, qui était le vieux Paillou, de Verneuil, dit à Joseph :

—Vous n'êtes pas sans savoir, jeune homme, qu'il ne suffit pas seulement de sonner d'un instrument pour être reçu dans notre compagnie, mais qu'il y a un catéchisme de musique qu'il faut connaître, et sur lequel vous serez questionné, si toutefois vous vous sentez l'instruction et la hardiesse pour y répondre. Si vous n'y répondez point, il faut vous décider avant une heure, et que la chose soit terminée demain matin.

—Je vous entends, dit Joseph, et je les secrets du métier, les conditions et les épreuves. Ce sont de grandes sottises, autant que je puis connaître, et la musique n'y entre pour rien, car je vous défierais bien de *répondre*, par ce point, à aucune question que je pourrais vous faire. Par ainsi, celles que vous me prétendez adresser ne rouleront pas sur un sujet auquel vous êtes aussi étrangers que d'une pincée de l'étang, et je suis gardant que les histoires de vieilles femmes.

—Si vous le prenez ainsi, dit Benoît, le sonneur [illegible] vous [illegible] faire, car vous avez le [illegible] si vous en voulez le [illegible] de manier [illegible] ou de ne pas [illegible] toutes ces affaires, et je vous les règles aussi. Vous ne voudrez pas, ça sert vous le règle aux sous. Vous êtes libre d'aller ensemble vos talents où les ferez bonnes et où vous pourrez ; mais il vous est défendu d'y essayer dans l'étendue des paroisses que nous exploitons et qui sont au nombre de cent cinquante, selon la distribution qui en a été faite entre nous, et dont la liste vous sera donnée, et si vous y contrevenez, nous sommes obligés de vous avertir que vous n'y serez souffert de gré ni de force, et que la chose sera toute à vos risques et périls.

Ici la Mariton prit la parole.—Vous n'avez pas besoin de lui faire des menaces, dit-elle, et pouvez le laisser à son honneur qui est de cornemuser sans y chercher de profit. Il n'a pas besoin de ça, Dieu merci ! et n'a pas, d'ailleurs, la poitrine assez forte pour faire état de ménétrier. Allons, Joseph, remercie-les de l'honneur qu'ils te donnent et ne les chagrine point dans leurs intérêts. Aime ce qui est une convention vitement réglée, et voilà mon homme qui en fera les frais, avec du bon quartaut de vin d'Issoudun ou de Sancerre, au choix de la compagnie.

—A la bonne heure, répondit le vieux Carnat. Nous voulons bien que la chose en reste là. Ce sera le mieux pour votre garçon, car il ne faut être ni sot, ni poltron, pour se frotter aux épreuves, et n'est avis que le pauvre enfant n'est point taillé pour y passer.

—C'est ce que nous verrons ! dit Joseph, se laissant prendre au piège, malgré les avertissemens que lui donnait tout bas le grand bûcheux. Je réclame les épreuves, et autant vous m'avez pas le droit de me les refuser, après m'avoir octroyé le brevet, je prétends être mis [illegible] [illegible], ou tout de suite, [illegible] prouver que j'en [illegible] [illegible] de vous.

—Accordé ! dit le doyen, laissez voir, ainsi que Carnat et plusieurs autres, et moi-même je suis qu'ils ne prenaient. Nous allons vous préparer à la fête de votre réception, l'ami Joseph ; mais songez qu'il n'y a point à se revenir, à présent, et que vous serez tenu pour une poule mouillée si vous ne venez pas à changer d'avis.

—Marchez, marchez ! dit Joseph. Je vous attends de pied ferme.

—C'est assez, lui dit Carnat près de l'oreille, qui vous attendrons au coup de minuit.

—Ce que dit encore Joseph avec beaucoup d'assurance.

—A la porte du cimetière, répondit tout bas le doyen, et, sans vouloir accepter le vin de Benoît, ni entendre les plaintes de sa femme, ils s'en allèrent tous ensemble, [illegible] malheur à qui les suivrait ou les espionnerait dans leurs mystères.

(A continuer.)

Décédée hier matin, à 9 heures de la fièvre jaune, mademoiselle CONSTANCE GUÉRIN, née à Coulanges, département de l'Yonne (France).

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa sœur, Mlle Clémence Guérin, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, 23 courant, à 9 heures.

Le corps est exposé rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

ASSOCIATION CHARITABLE DE JEFFERSON.

Les habitans de Gretna et des environs se sont réunis le 16 du courant, à Gretna, et ont organisé une société pour venir en aide aux malades indigens, sous le titre de "Association Charitable de Jefferson."

Les officiers suivans ont été choisis :
D. W. F. BUNHAM, président ;
GUY DREUX, secrétaire ;
ACHILLE BOUVET, trésorier.

Un comité nommé à l'effet de suggérer le moyen le plus efficace de réaliser le but de la société, recommande qu'un comité de six personnes soit nommé avec pouvoir de choisir et mesurer une maison convenable pour un hôpital, et de procurer des médicaments et tous les secours nécessaires aux malades indigens.

Comité de Secours :

F. V. Leberry, John M. Billman,	McDonoghville.
W. A. Mish, John Burke,	Gretna.
Frederic Witman, R. W. Ferguson,	Mechanicsham.

M. Jules Mossier est nommé à l'effet de solliciter des souscriptions au nom de la Société.

Le secrétaire est requis de publier les procédures de cette séance dans l'*Abeille* et le *Picayune*.

Par ordre, Jefferson, 20 août 1853.
GUY DREUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Transmises à l'*Abeille*.

RÉSIDENT EN FRANCE.

Washington, 21 août.

On rapporte ici que le gouverneur Howell Cobb, de la Géorgie, sera nommé ministre en France.

Rachat d'effets du Gouvernement.

Depuis trois semaines, le Gouvernement a racheté plus d'un million de piastres d'effets émis par les États-Unis, au pair, en échange, une prime [illegible] pour cent.

INSURRECTION DE NÈGRES.

New-York, 21 août.

Des avis ont été reçus de St Thomas, contenant des rapports d'une insurrection de nègres [illegible] de Tortugas [illegible] Tortola [illegible] les habitans [illegible] Thomas. Des troupes ont été envoyées pour réprimer les rebelles, ce que l'on [illegible] [illegible].

Fièvre jaune à Mobile.

Mobile, 22 août.

Le nombre total des personnes mortes de la fièvre jaune, durant la semaine, s'élève à 96. Le chiffre total des décès est de 67.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS,
Lundi soir, 22 août.

[illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

INSTITUTION
ST. BOURNE,
Rue Saint-Nicolas.

[illegible]

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages : 10,000 SANGSUES de premier choix, à vendre à des prix très modérés.

No 46, rue de Chartres, entre Condé et Levée.
12 août—3m

COLLÈGE DE ST-LOUISIANE,
[illegible]

Président :—LOUIS DUFAU,
Vice-Président :—C. C. BISBEE, A M.

[illegible]

COLLÈGE DE LA LOUISIANE,
Rue Dauphine, 243,
Entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

INSTALLATIONS A VENDRE.

[illegible]

HYDE & GOODRICH.

FROST & Co.,

Aux amateurs de chasse.

G. LAVIE,

[illegible]